



Notre destinée Notre solidarité



46^e assemblée annuelle du Syndicat des Métallos
Du 17 au 19 novembre 2010

RAPPORT DU DIRECTEUR

Notre destinée
Notre solidarité



Table des matières

- 3** Introduction
- 5** Une « désintox » idéologique
- 11** On voit clair, on ne se laissera pas faire !
- 17** Dans nos rangs
- 25** Conclusion
- 26** Votre équipe en 2010



Introduction

La droite est particulièrement active par les temps qui courent. Devant l'incapacité de l'Action démocratique du Québec à survivre au départ de son chef fondateur, le Réseau liberté Québec a vu le jour en octobre, réunissant des forces de droite autour d'un embryon de mouvement politique. Ceux-ci proposent de donner un grand coup de «hache» dans les programmes sociaux québécois.

L'ancien ministre François Legault, péquiste détroqué, cogite lui aussi sur la création d'un mouvement ou d'un parti politique, qui serait campé à droite sur l'échiquier.

L'an dernier, nous avons montré lors de l'assemblée annuelle que le modèle québécois, où les dépenses de l'État sont plus élevées et le filet social tissé plus serré, avait contribué à amoindrir l'effet de la crise mondiale sur l'économie du Québec.

Plutôt que de prendre la défense de ce modèle québécois, le ministre des Finances, Raymond Bachand, prétend que l'économie va assez bien pour s'attaquer au déficit et à la dette en augmentant les tarifs et en réduisant les dépenses de l'État. Le gouvernement manque d'argent après avoir baissé les impôts des plus riches, des entreprises et des institutions financières. Ce n'est pas spécifique au Québec, le fédéral a fait de même et la tendance s'observe dans plusieurs pays.

Nous tenterons de démêler les fils des discours économiques qu'on nous sert souvent pour nous endormir, pour nous convaincre d'abandonner le modèle issu de la Révolution tranquille avec des services publics et un impôt progressif.

À force de se faire conter des histoires, une sorte de paralysie nous menace. Elle nous fige lorsqu'on est assailli de chiffres par des experts, lorsqu'on se sent trop petits pour avoir un impact, lorsqu'on se dit qu'il y a trop à faire.



Le président de la section locale 9400 (restauration et hôtellerie), Guy Gendron, lors de la rencontre régionale de Québec



Le directeur québécois du Syndicat des Métallos, Daniel Roy, s'adressant à la foule lors d'une manifestation pour l'achat de câbles québécois par Hydro-Québec, devant l'Assemblée nationale l'hiver dernier.

Au fil des générations, les Québécois ont façonné une société plus égalitaire, plus juste. Ce village gaulois en Amérique du Nord est encore possible grâce à notre solidarité, notre mobilisation, notre conscience qu'ensemble nous sommes plus forts. Ce qui était vrai hier, l'est encore aujourd'hui. Le Québec nous appartient, à nous de faire en sorte qu'il reflète nos valeurs.

Notre destinée, notre solidarité !



Une « désintox » idéologique

L'État n'a plus les moyens d'offrir autant de services publics; il faut imposer davantage de tarifs en appliquant le principe de l'utilisateur-payeur; il faut « assainir » les finances publiques; les impôts nuisent à l'économie.

Ces petites phrases répétées en boucle dans le discours public élisent domicile dans notre pensée collective comme le refrain d'une chanson de *Beau Domage*.

La campagne d'empoisonnement idéologique est en cours, pour nous convaincre de jeter aux poubelles les principes de la solidarité sociale, d'une économie au service de la population. En ouverture de bulletin de nouvelles, TVA nous a servi à plusieurs reprises cette année des reportages sur *Le Québec dans le rouge*.

Un visuel accrocheur : une fleur de lys couleur sang en voie de désintégration. Les reportages noircissent au

La machine de propagande est en marche pour nous convaincre que l'État est au bord du gouffre, que les coupures de services et les hausses de tarifs sont nécessaires, que le privé fait mieux.

maximum le portrait des finances publiques.

L'ex-candidat adéquiste aujourd'hui

chercheur à l'Institut économique de Montréal, Éric Duhaime, multiplie pour sa part les chroniques à V Télé ou dans les médias de l'empire Quebecor, distillant son venin antisyndical de droite.

Il n'y a pas de doute, la machine de propagande est en marche pour nous convaincre que l'État est au bord du gouffre, que les coupures de services et les hausses de tarifs sont nécessaires, que le privé fait mieux, alouette.



L'adjoint au directeur, Guy Farrell et Daniel Roy, directeur.

Chassez le naturel, il revient au galop

Au moment où la crise financière a frappé, dégénéralant en crise économique avec son lot de pertes d'emplois, les bonzes de la finance ont demandé l'aide de l'État, qui retrouvait du coup ses lettres de noblesse.

L'accalmie a cependant été de courte durée. Alors que la reprise était encore fragile, des économistes patentés haut-parleurs de la droite poussaient des hauts cris devant la nouvelle crise, celle dite des « finances publiques ». Maintenant que les gouvernements avaient ouvert les goussets de leurs bourses pour venir à la rescousse des banques, les ténors de la droite se moquaient bien des plans de relance pour stimuler l'emploi. Ils ne s'inquiétaient pas trop de menacer les services publics par des compressions aveugles.

Sitôt la menace d'effondrement du système financier écartée, l'État redevenait un acteur suspect dans l'économie. Il fallait à nouveau s'inquiéter de la dette, effacer les déficits le plus rapidement possible, même si ça veut dire mettre en péril des programmes sociaux.

L'opération de propagande est repartie de plus belle.



Sylvain Laberge, de la section locale 1004 chez Asten Johnson, en compagnie de deux lock-outées du *Journal de Montréal*, lors d'une manifestation à Salaberry-de-Valleyfield contre le magnat de Quebecor, Pierre Karl Péladeau. Les lock-outées ont fait la tournée de nos rencontres régionales pour expliquer leur conflit.

Un gouvernement alarmiste

Le gouvernement lui-même se montre alarmiste sur les finances publiques, tout en cherchant à rassurer sur la vigueur de l'économie québécoise qui a bien traversé la crise.

Quelques mois avant le dépôt de son dernier budget, le ministre des Finances a mis sur pied un comité d'experts (qu'il coprésidé) pour le conseiller sur «l'économie et les finances publiques». Le comité s'inspire clairement du *Manifeste des lucides* lancé il y a cinq ans (deux des membres du comité, Pierre Fortin et Claude

Montmarquette, figuraient d'ailleurs parmi les lucides).

Le comité écarte du revers de la main la possibilité de financer les services publics avec des impôts progressifs

On demande aux citoyens de payer davantage en tarifs, sans tenir compte des revenus de chacun et, en contrepartie, on réduira d'autant la qualité des services publics dispensés par l'État.

respectant la capacité de payer de chacun. D'emblée, on affirme que les impôts nuisent à l'économie, sans même en faire la démonstration.

On prône donc des augmentations de tarifs jumelées à une réduction des dépenses publiques. Cette logique amène le comité à proposer un nouveau «pacte» aux citoyens : pour chaque dollar prélevé dans leurs poches, l'État réduira ses dépenses d'autant. Bien étrange proposition ! On demande aux citoyens de payer davantage en tarifs, sans tenir compte des revenus de chacun et, en contrepartie, on réduira d'autant la qualité des services publics dispensés par l'État. Voilà un marché de dupes !



Des métallos sont venus appuyer les employés du Front commun du secteur public lors d'une manifestation monstre qui a réuni environ 70 000 personnes le 20 mars dans le centre-ville de Montréal.

Le Québec n'est pas la Grèce du Nord

Première cible des économistes de droite : la dette. Quand l'économie grecque a vacillé l'hiver dernier parce que l'État n'arrivait plus à faire ses paiements sur la dette, le ministère des Finances a pris la balle au bond pour tenter de faire croire que le Québec n'était pas loin derrière, que le Québec pourrait être «la Grèce du Nord».

La Grèce devait payer au plus fort de la crise 18 % d'intérêts pour emprunter sur les marchés financiers sur un horizon de deux ans. C'est presque un taux usurier, qui ne se compare absolument pas avec le petit 1,75 % que doit déboursier le Québec en intérêts pour emprunter sur la même période.

La Grèce avait emprunté au-delà de sa capacité de payer, avec la complicité cupide de la banque d'affaires Goldman Sachs, qui a facilité l'emprunt tout en pariant sur les difficultés de paiement. Curieux comme on retrouve cette banque dans tous les dossiers financiers douteux, c'est aussi celle qui avait parié sur les difficultés de paiements hypothécaires des Américains à l'origine de la crise...

La Grèce était aux prises avec une dette équivalant à 115 % de son produit intérieur brut et un déficit annuel de 14 %. C'est là que la démagogie du gouvernement entre en jeu. Au printemps, le ministère des Finances du Québec a dévoilé des chiffres montrant un ratio dette-PIB de 94,5 %, plaçant le Québec au cinquième rang des nations les plus endettées parmi les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique).



Daniel Roy et sa conjointe, Carole Bergeron, lors du rassemblement de la Marche mondiale des femmes à Rimouski le 17 octobre.



Campagne de peur! La tactique a aussitôt été dénoncée par plusieurs économistes. Ces chiffres sont artificiellement gonflés avec la dette fédérale dont nous ne sommes pas directement responsables.

Lorsqu'on calcule la dette québécoise en fonction des critères utilisés par l'OCDE, on arrive plutôt à une dette oscillant autour de 60 %, ce qui est raisonnable selon les critères du FMI. À titre de comparaison, ce ratio est de 84 % chez nos voisins américains, ainsi qu'en France, 75 % en moyenne en Europe, et autour de 170 % au Japon. Ces économies sont-elles en déroute?

Selon certaines méthodes de calcul, il faudrait même soustraire les actifs détenus par l'État. Ce faisant, en incluant la portion de la dette du fédéral et en tenant compte des actifs qui y sont associés, on arrive à une dette nette d'environ 40 % (avec les chiffres de 2009). C'est que le Québec dispose d'actifs importants, notamment avec les installations d'Hydro-Québec. C'est nettement sous la moyenne des pays de l'OCDE qui était de 51 % en 2009 et s'achemine vers 60 % en 2010.

Le Québec n'est pas la Grèce! L'économie québécoise n'est pas sur le point de s'effondrer. Bien au contraire, elle a mieux résisté à la crise qu'ailleurs au monde. Il est normal d'avoir une dette, c'est comme prendre une hypothèque sur une maison. L'important, c'est de pouvoir en assumer les paiements et qu'elle diminue sur le long terme.

Avant la présente crise économique, le poids de la dette dans l'économie québécoise s'était stabilisé depuis 1997 et allait même en déclinant parce que les recettes de l'État augmentaient. Pour chaque dollar perçu par l'État en impôts ou en taxes, 17,7 cents allaient pour payer les intérêts sur la dette en 1997. En 2009, cette proportion avait chuté à 10,6 cents. Avec la présente crise, le poids de la dette a recommencé à augmenter, mais la hausse pourra être résorbée progressivement avec la reprise.

Certes, le Québec est endetté et c'est un problème qu'il faut prendre en compte. Mais si au nom de cette dette on déconstruit l'ensemble du modèle social québécois, qu'on laisse à nos enfants un système de santé en lambeaux, qu'on renonce aux politiques familiales qui tirent à la hausse les taux de natalité, on aura une dette encore plus lourde envers les générations qui nous suivent.

Un déficit provoqué

Si la dette a recommencé à augmenter, ce n'est pas seulement à cause de la crise économique. Depuis environ 10 ans, le gouvernement du Québec (comme le fédéral) a multiplié les baisses d'impôts. Ce sont les contribuables mieux fortunés qui en ont bénéficié davantage.



Vincent Boily, membre de la section locale 8922 des agents de sécurité, lors de la manifestation du 1^{er} mai.

Si Québec n'avait pas consenti de telles baisses d'impôts aux particuliers depuis 10 ans, il aurait aujourd'hui cinq milliards de dollars supplémentaires dans ses coffres annuellement. C'est plus que les 4,5 milliards manquants pour équilibrer le budget.

À la veille des élections en 2007, le gouvernement a utilisé l'argent du fédéral destiné au réseau de l'éducation pour baisser les impôts de près d'un milliard.

Si l'État n'avait pas baissé les impôts, il n'y aurait probablement même pas de déficit !

En outre, Québec s'est privé d'un autre 2,5 milliards annuellement en abolissant la taxe

sur le capital pour les entreprises, y compris pour les institutions financières qui étaient assujetties à un taux supérieur.

Après avoir fait des cadeaux aux banques, qui font pourtant des milliards de profits en spéculant avec notre argent, et accordé en baisses d'impôts des sommes destinées aux services publics, le gouvernement vient pleurer sur l'état des finances publiques. S'il ne s'était pas privé de ces revenus, le déficit serait minime, voire inexistant.

Le Québec est quand même loin d'être un mauvais élève. Le déficit du gouvernement du Québec correspond à 1,4 % du produit intérieur brut, comparativement à 2,8 % au Canada et 10,7 % aux États-Unis.

Le gouvernement du Québec a tout de même indiqué son intention de résorber le déficit d'ici 2014, soit un échéancier plus court que l'Ontario ou le gouvernement fédéral.

Pour y arriver, le ministre des Finances, Raymond Bachand, entend faire des compressions de 4 milliards sur quatre ans dans les services publics, auxquelles s'ajoutent des hausses de tarifs tous azimuts qui affecteront particulièrement les familles de la classe moyenne et les moins nantis.

Ne nous leurrions pas cependant, la tendance s'observe ailleurs, à commencer par le gouvernement fédéral. Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, viendra d'ailleurs nous rencontrer lors de cette assemblée.

De l'impôt au tarif...

En fait, on assiste à un transfert de responsabilités. Le gouvernement Charest a multiplié les baisses d'impôts aux plus riches et aux entreprises. Les tarifs viennent prendre la place de l'impôt.

Le hic ? Alors que l'impôt est progressif et tient compte de la capacité de payer de chacun, les tarifs affectent plus durement la classe moyenne et les plus pauvres.

Le dernier budget Bachand prévoit plusieurs hausses de tarifs. L'élément le plus révoltant est sans doute la franchise santé de 200 \$ par personne (donc 400 \$ pour un couple) et ce, peu importe le revenu. Québec laissait aussi planer l'idée d'imposer un « ticket modérateur » de 25 \$ par visite médicale. Heureusement, le gouvernement a depuis abandonné l'idée.

Mais juste d'y penser, c'était déjà amoral. Lorsqu'un enfant a une méningite, une mère attendra peut-être avant de consulter un médecin s'il lui en coûte 25 \$. Cette taxe à la maladie aurait aussi pesé lourd dans les finances des malades chroniques.

Le chercheur en politiques de santé, Damien Contandriopoulos, abordera d'ailleurs demain ce problème des « idées zombies », de mauvaises politiques qui reviennent sur la place publique comme des morts-vivants même si elles ont déjà été écartées par le passé.



Les manifestants ont dénoncé le dernier budget Bachand lors de la marche du 1^{er} mai.

Avec le budget Bachand, la taxation et les tarifs de toutes sortes augmenteront : électricité, essence, droits de scolarité, taxe de vente (2 %), etc. Ce n'est que la pointe de l'iceberg. Le comité d'experts du ministre propose d'aller encore plus loin : hausse des tarifs des garderies à 10 \$, plus de 5000 \$ annuellement en droits de scolarité, tarifs pour les soins à domicile et multiplication par six des frais pour le transport en ambulance.

On prétend que la tarification encourage les bons comportements. Si c'était aussi simple, pourquoi dans le cas de l'électricité les hausses de tarifs entraîneraient des baisses significatives de la demande, mais que la fréquentation universitaire n'est pas censée diminuer avec une hausse drastique des droits de scolarité ? Voilà qui manque de cohérence.

... ou comment ne pas faire payer les riches

Sans rejeter d'emblée toute idée de hausses de tarifs ou de taxes, prétendre qu'elles sont nécessairement meilleures que l'impôt progressif nous apparaît relever de l'aveuglement idéologique, voire même de la mauvaise foi.

Un bon programme d'efficacité énergétique où on encourage concrètement les propriétaires à mieux isoler les logements est certainement plus efficace qu'une bête augmentation de tarifs. Ce qui constitue une peccadille pour ceux qui gagnent plus de 200 000 \$ risque de devenir un casse-tête en hiver pour le parent monoparental qui travaille à temps partiel.



Le Fonds humanitaire des Métallos, dont nous célébrons le 25^e anniversaire cette année, soutient chaque année des organismes communautaires au Québec en plus de l'aide apportée à la coopération internationale et à la formation syndicale dans différents pays. Sur cette photo, le fondateur du Bon Dieu dans la Rue, Pops, avec l'adjoint au directeur, Guy Farrell et le directeur, Daniel Roy.

Selon une étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), dont nous accueillerons d'ailleurs demain un des chercheurs, les hausses de tarifs sont proportionnellement beaucoup plus importantes pour les familles de la classe moyenne et les moins nantis.

En appliquant les mesures du budget Bachand et celles prônées par le comité d'experts du ministre, une famille avec un revenu familial net de 40 000 \$ dont un enfant fréquente l'université verra la part de son revenu allouée aux tarifs augmenter d'environ 11 %. La hausse représenterait seulement 2 % pour la famille qui affiche un revenu de 200 000 \$.

Services publics... la meilleure des assurances est collective

Si on tente ainsi de nous «intoxiquer» avec un discours alarmiste sur la dette et le déficit, c'est bien pour nous entrer dans le fond de la gorge les diminutions de services publics, les hausses de tarifs.

Le coup de maître, c'est de nous amener, comme travailleurs de la classe moyenne à exiger nous-mêmes des compressions. Le vocabulaire est insidieux, on parle de «l'assainissement» des finances publiques, de la «responsabilisation» des contribuables, du principe de «l'utilisateur-payeur». Comme si le fait d'offrir des services publics était malsain, comme si les citoyens qui les consomment étaient des irresponsables, comme si les utilisateurs de services étaient des profiteurs. Minute papillon!

Les citoyens ne sont pas une bande de profiteurs. Ils sont prêts à payer des impôts pour s'offrir collectivement des services publics. Nous croyons que les services publics doivent être gérés pour le bien commun, à l'abri des esprits mercantiles, qui voudraient faire une piastre sur le dos de nos enfants, des malades, de nos jeunes aux études ou encore de nos aînés qui ont besoin de soutien à domicile.



Les participants à la rencontre régionale de la Côte-Nord, devant le «train des travailleurs» menant à Fermont.

Quand on négocie une convention collective et à plus forte raison un régime d'assurances, on comprend assez vite la mathématique du groupe. Si on veut se payer la Cadillac des régimes d'assurances collectives – avec le plan dentaire, les broches pour la petite dernière et les lunettes... – pour un groupe d'une dizaine de personnes,

Financer ses services publics par l'impôt et s'offrir collectivement des services universels, c'est comme se prendre une assurance pour 8 millions de personnes.

ça va nous coûter une beurrée. À 100, c'est pas mal moins cher et à 1000 cotisants, ça commence à être envisageable.

Financer ses services publics par l'impôt et s'offrir collectivement des services universels, c'est comme se prendre une assurance pour 8 millions de personnes. Il n'y a même pas de courtier pour prendre une cote et on peut virer les administrateurs au besoin à tous les quatre ans.

En fait, c'est même mieux qu'une assurance parce que les cotisations varient en fonction de la capacité de payer de chacun.

Pour tuer son chien, on l'accuse d'avoir la rage

Plutôt que de vanter le bon usage fait de nos impôts, on a parfois l'impression que nos gouvernants affaiblissent les services publics pour mieux les privatiser ensuite.

Je vous raconte l'histoire d'une connaissance qui a appelé récemment au ministère du Revenu du Québec pour un problème avec sa déclaration d'impôts. « *Je n'ai pas accès à votre dossier madame* », lui répond-t-on. Elle offre de fournir toutes les données pour l'identifier. « *Je n'ai pas d'ordinateur, madame. Ils nous les ont enlevés parce que ça coûtait trop cher d'entretien* », répond la fonctionnaire, demandant du même souffle de lui télécopier sa déclaration d'impôts envoyée il y a quelques semaines par Internet.

Ça, c'est de l'efficacité! Quelques mois plus tard, j'entendais les publicités du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) avec « Bob Cashflow » dénonçant la transformation du ministère du Revenu en agence.



Le métallo François Lévesque, de Mont-Joli, explique comment sa famille s'est endettée pour payer les soins de santé, avant l'assurance-maladie.

Dans le même ordre d'idées, un médecin à Sainte-Justine prévient une collègue contre les délais d'attente d'un an et demi pour retirer des kystes du cou de sa fille. « *Mais je peux opérer votre enfant au privé beaucoup plus vite* », offre le médecin. Finalement, ma collègue a décidé de rester sur les listes d'attente au public et l'opération a eu lieu en quelques semaines seulement!

Ce privé « qui gère mieux », gère surtout ses profits. Une récente étude du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) montrait que si on abolissait les régimes d'assurances médicaments pour tout confier à un régime public, on limiterait grandement les coûts.

Pour l'instant, chacun a son petit régime. Les fabricants de médicaments et les assureurs privés n'ont pas intérêt à limiter la consommation. Ceux qui consomment le plus de médicaments, soit les personnes âgées ou les grands malades, sont sur le régime public et bon nombre de travailleurs paient des montants importants en assurances collectives. Pourtant, on sait que la mise en commun atténue les risques. Les économies seraient d'autant plus importantes qu'il serait possible d'acheter des médicaments en gros, de réduire les frais d'administration et d'éviter de verser une marge de profit aux compagnies d'assurances.



On voit clair, on ne se laissera pas faire !



Mimi Poulin, secrétaire au Syndicat des Métallos et militante de la première heure, lors de la manifestation du 1^{er} mai.

Cette intoxication idéologique de droite n'est pas nouvelle. Les lucides nous servaient la même rengaine il y a de cela cinq ans. Le Conseil du patronat et son annexe, l'Institut économique de Montréal, font de même continuellement.

On sent toutefois un changement dans la dynamique plus récemment. Le discours déborde le milieu des

Le discours de droite déborde le milieu des affaires. On l'entend de plus en plus sur les ondes des radios et les chaînes de télévision privées.

affaires. On l'entend de plus en plus sur les ondes des radios et les chaînes de télévision privées.

On s'adresse à nous, la classe moyenne, les travailleurs. On essaie de nous vendre l'idée des hausses de tarifs, des compressions, de l'angoisse des finances publiques, avec les mots et les images du gros bon sens.

Parallèlement, les folies du gouvernement Charest, exposées au fur et à mesure que l'on découvre les liens entre les contrats gouvernementaux et les contributeurs à la caisse électorale, alimentent le cynisme. L'empressement à aller de l'avant avec l'industrie du gaz de schiste, alors que plusieurs employés politiques quittent le navire pour se mettre au service de cette industrie ajoute au climat de suspicion.

C'est sans compter les places en garderie allouées par le ministère à de fidèles contributeurs du Parti libéral ou encore la carte d'essence d'une entreprise de sécurité que nous connaissons trop bien – BCIA – utilisée par l'ancien ministre de la Famille.

Les citoyens font de moins en moins confiance au gouvernement Charest. Il a couru après. Mais le danger, dans ce climat de méfiance, serait de jeter le bébé avec l'eau du bain. Les fossoyeurs de l'État n'attendent que cela.

Conscients, mais pas cyniques!

Le cynisme paralyse, endort, incite les citoyens à se tourner vers leur univers – la maison, les enfants, les loisirs, le cocooning – parce qu'ils se sentent impuissants. On risque d'avaler la salade du privé qui fait mieux, de se voir comme de simples consommateurs de services.

On risque de se retrouver à payer nos soins de santé comme on paie notre épicerie, sans se demander si le voisin pourra faire traiter sa petite qui a besoin de tests pointus d'imagerie médicale rapidement, si le plus riche a donné sa juste part pour un système qui nous appartient collectivement.

Le danger du cynisme, c'est de finir par accepter ce qui est contraire à nos valeurs, parce que nous n'avons supposément « pas le choix ».



Manifestation à l'occasion du Jour du deuil, en marge du Congrès national d'orientation du Syndicat des Métallos à Toronto, en avril.

Le Québec aux valeurs plus sociales-démocrates, ce ne sont pas tant les différents gouvernements qui l'ont façonné. Ce sont des militants de toutes sortes, dont beaucoup de syndicalistes, qui ont revendiqué ces programmes sociaux, ces lois, cette redistribution de la richesse.

Le cynisme mène à l'immobilisme. Nous devons sortir de cette torpeur, transformer cette conscience de l'injustice en moteur pour construire une société qui nous ressemble.

Le grain de sable dans l'engrenage

On voit les gouvernements et l'appareil d'État comme une grosse machine difficile à influencer. On a parfois l'impression que les politiciens sont bien loin de nous,

Comme syndicat, nous pouvons avoir une réelle force, puisque nous sommes implantés dans les collectivités à travers le Québec.

uniquement à l'écoute des milieux d'affaires. Trop souvent avec raison.

Mais il ne faut pas sous-estimer le poids que nous avons comme citoyens, surtout lorsque

nous coordonnons nos actions, lorsque nous agissons collectivement. Certes, nous votons tous les quatre ans... Mais nous pouvons aussi nous manifester autrement, dans la rue, par des pétitions, sur la toile, par des lettres aux politiciens, des rencontres avec nos élus... Même notre pouvoir d'achat peut constituer un moyen de pression, lorsqu'on décide de boycotter telle ou telle entreprise.



Implanté dans les communautés, le Syndicat des Métallos a contribué à façonner le Québec. On voit ici une plaque relatant l'histoire du Syndicat, située à l'entrée de « La Promenade des Métallos » à Sept-Îles.

Demandez à un élu l'effet d'une quinzaine de personnes qui contactent son bureau de comté pour parler d'un même enjeu. C'est peu, 15 citoyens, mais c'est en même temps beaucoup ! Une quinzaine de plaintes de consommateurs à la direction d'une entreprise créent aussi une petite onde de choc. Il est bon de s'en souvenir lorsque le *Journal de Montréal*, dont les employés sont en lock-out depuis bientôt deux ans, traîne sur la table au restaurant.

Les militants peuvent parfois constituer le grain de sable qui enraye un engrenage bien huilé. Et comme syndicat, nous pouvons avoir une réelle force, puisque nous sommes implantés dans les collectivités à travers le Québec.

Une image vaut des milliers de personnes

On s'imagine souvent qu'il faut être des dizaines de milliers de personnes dans la rue pour avoir un effet. Il est certain que c'est souhaitable. Mais une petite mobilisation peut aussi avoir un fort impact si elle arrive à frapper l'imaginaire.



Le mouvement des femmes est reconnu pour l'originalité et le sens artistique de ses actions, et ce, depuis la première marche « Du pain et des roses ». On voit ici une marionnette géante que brandissaient des militantes lors du rassemblement québécois de la Marche mondiale des femmes.

Au début septembre, une manifestation contre l'exploitation du gaz de schiste s'est tenue à Montréal. À peine quelques centaines de personnes s'étaient déplacées, ce qui est peu vu l'ampleur du débat dans l'opinion publique. Pourtant, l'événement a fait les manchettes. Aux bulletins de nouvelles et à la une des journaux, on pouvait voir quelques militants et militantes enduits de mélasse pour dénoncer les risques environnementaux de cette exploitation.

L'image frappait l'imaginaire. Dans une excellente lettre ouverte en réplique à l'éditorialiste de *La Presse* Alain Dubuc, qui accusait les militants de verser dans le « simplisme », une jeune femme de 17 ans, Mireille Fournier, a bien résumé l'essence de la mobilisation.

« L'enjeu militant reste de prouver aux gens, qui se sentent démunis devant l'ampleur du changement social à accomplir, que l'action à petite échelle présente des résultats concrets. Que l'action populaire, mêlée à quelques gallons de mélasse, suffit à atteindre mortellement l'image des magnats tout-puissants du pétrole, image qui, je n'ai pas besoin de le signifier, vaut des millions sinon des milliards de dollars. »

Oser un autre discours

Parfois, la version officielle de la chanson sur les finances publiques est si forte qu'elle étouffe les autres façons de voir. Beaucoup de citoyens ont encore l'intuition que la solidarité sociale, la redistribution de la richesse par l'impôt et l'universalité des services publics sont possibles, souhaitables. Ces principes sont trop souvent relégués au cimetière des idéalistes.

Il faut se défaire de ce genre de carcan. Cinq réseaux regroupant bon nombre d'économistes ont d'ailleurs décidé d'alimenter la réflexion et de fournir des pistes de solutions alternatives à la rhétorique économique classique des restrictions budgétaires, de la fiscalité inéquitable et de la privatisation.

Ce regroupement, qui comprend l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), le collectif L'économie autrement, Les éditions *Vie économique* et le Réseau pour un changement de logique économique, tiendra trois débats publics cet automne, qui culmineront en un forum national à l'hiver.

Sur le thème *Autres voix, autres choix*, le forum sera l'occasion de donner corps à ces propositions alternatives. Oui, il y a moyen d'être efficace économiquement sans balancer par-dessus bord l'héritage de la Révolution tranquille. Nous vous tiendrons informés de la tenue de ce forum et nous espérons qu'il y aura là une bonne délégation de métallos.

Mobilisation sur les câbles

Nous avons eu un exemple concret de mobilisation dans nos rangs avec notre campagne sur l'achat de câbles électriques au Québec. Les Métallos en grève de Prysmian à Saint-Jean-sur-Richelieu ont initié une campagne pour faire pression sur Hydro-Québec afin qu'elle privilégie l'achat de câbles québécois. On se rendait compte que la proportion de câbles utilisés par la

Le texte de la pétition sur l'achat de câbles québécois a été repris sous forme de résolution par les députés et adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale.

société d'État était en chute libre, passant de 90 % à moins de 70 % en 2009.

Au même moment, des Métallos de

General Cable à la Malbaie étaient licenciés et une menace de fermeture planait. Les confrères du Syndicat canadien des communications de l'énergie et du papier (SCEP) à l'emploi de General Cable à Saint-Jérôme subissaient quant à eux une fermeture temporaire de leur usine.



Manifestation devant l'Assemblée nationale en février pour revendiquer qu'Hydro-Québec achète ses câbles au Québec.

Une pétition a recueilli 7000 signatures. Deux manifestations ont aussi été tenues devant l'Assemblée nationale.

Fait inusité, le texte de la pétition a été repris sous forme de motion par les députés et adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale.

Cette mobilisation n'a pas été vaine puisqu'une convention a été signée avec General Cable à la Malbaie ainsi qu'à Saint-Jérôme et le travail a repris son cours normal. On ne peut malheureusement pas en dire autant pour les Métallos de Prysmian, aux prises avec un employeur borné.

Ensemble pour la santé

Depuis cinq ans, les syndicats, la FTQ et les Métallos en tête, ont orchestré une vigoureuse campagne contre la privatisation accrue du système de santé. C'est qu'on tente par tous les moyens d'attaquer le système public, ouvrant la voie à des opérations chirurgicales dans des cliniques privées.

Dans cette foulée, nous avons d'ailleurs mené cette année notre première campagne de l'Action du groupe d'intervention rapide (AGIR) contre la privatisation.

Dans le dernier budget, le gouvernement Charest a osé aller une coche plus loin en annonçant l'imposition d'un ticket modérateur. Un frais de 25 \$ qui serait facturé à chaque visite médicale. On peut penser que la vigilance des syndicats au cours des dernières années pour préserver le caractère public de la santé a contribué à faire reculer le gouvernement sur cette mauvaise mesure.



Le directeur québécois rencontre le péquiste Bernard Drainville, qui a déposé la pétition contre la privatisation accrue de la santé à l'Assemblée nationale en mars.

Québec a néanmoins mis en place une « franchise santé » de 200 \$ par personne qui sera payée individuellement peu importe le niveau de revenu de chacun. Cet accroissement important à la progressivité de l'impôt ne doit pas passer comme lettre à la poste.

Pour un régime de retraite décent

Ces derniers temps, on a souvent l'impression que les syndicats sont confinés à lutter pour préserver des acquis des décennies passées. Or, avec la campagne sur les retraites lancée cet automne par la FTQ, nous avons l'occasion de bâtir un nouveau pan du filet social québécois, pour assurer une retraite décente aux travailleurs moins fortunés.

On estime que 38 % de la population n'a pas de régime de retraite autre que ceux provenant du gouvernement fédéral et de la Régie des rentes du Québec (RRQ). C'est donc dire que retraite rime avec pauvreté pour près de 4 travailleurs sur 10. En effet, la RRQ ne garantit que 25 % du revenu annuel moyen sur lequel les travailleurs ont cotisé. On estime qu'un retraité a besoin d'environ 70 % de son revenu de travail pour bien vivre.



Les confrères français ont mené cet automne une dure bataille contre une détérioration du régime de retraite public. Les Métallos y étaient en quelque sorte, notre drapeau ayant voyagé dans les bagages d'un syndicaliste de la Confédération française démocratique du travail (CFDT).



Luc Glaude, de CE Zinc donne une formation au sujet de la campagne de la FTQ sur les régimes de retraite.

La campagne FTQ vise à faire hausser les prestations de RRQ de 25 % à 50 % du revenu, tout en augmentant le plafond assurable de 47 200 \$ à 62 500 \$. La coalition formée de la FTQ, de groupes de femmes, de jeunes et de retraités réclame aussi une augmentation de 15 % des barèmes pour avoir droit au Supplément de revenu garanti du fédéral. On demande aussi une loi plus stricte pour que les travailleurs ne perdent pas leur régime de retraite en cas de faillite. Dans le cas du RRQ, une augmentation graduelle de la cotisation permettrait de capitaliser le régime de façon à ne pas faire porter le poids des retraites sur les épaules des prochaines générations.

Nous aurons l'occasion de discuter de ce projet avec la responsable de cette campagne à la FTQ. Ce sera peut-être l'objet de notre prochaine campagne AGIR. Une résolution à cet effet figure au menu de l'assemblée annuelle.

Avec la crise économique, les syndicats ont de plus en plus de difficulté à négocier des régimes de retraite à prestations déterminées ou à les maintenir en place. En bonifiant les régimes publics, cela aiderait à relâcher la pression sur les régimes de retraite privés.

Héritage fragile : nos lois du travail

Les lois du travail sont un autre fruit de nos luttes syndicales. Des générations de syndicalistes ont mené de solides batailles pour ces lois du travail qui font l'envie ailleurs en Amérique du Nord. Lorsqu'une majorité des travailleurs signe une requête, l'accréditation peut être accordée *de facto*. L'employeur est aussi tenu de prélever les cotisations syndicales à la source. Une entreprise ne peut par ailleurs embaucher de travailleurs de remplacement en cas de grève ou de lock-out.

Ces lois, logiques et légitimes, relèvent de l'idéal pour beaucoup de nos confrères nord-américains. Dans plusieurs États américains, la loi interdit même de prendre des ententes dans les conventions collectives sur le prélèvement à la source des cotisations : il faut percevoir les cotisations « à la mitaine ».

Des voix commencent cependant à s'élever pour contester nos lois du travail. Le patronat reprend insidieusement la démagogie des patrons américains pour réclamer la tenue de votes obligatoires pour l'accréditation syndicale. L'argument est fallacieux. Un tel processus laisse le champ libre aux pires tactiques d'intimidation de la part des employeurs. Soyons vigilants : le Conseil du patronat du Québec, l'Institut économique de Montréal et la mouvance politique de droite commencent à se faire les perroquets de la droite américaine à ce sujet.

Le conflit au *Journal de Montréal* a cependant montré la vétusté de la loi anti-briseurs de grève, alors que les collaborateurs qui envoient leur textes par Internet ne sont pas couverts, parce qu'ils ne sont pas physiquement sur les lieux de l'entreprise. Une motion unanime de l'Assemblée nationale a été adoptée à la suite d'une pétition pour moderniser la loi. Ce sera un dossier à suivre.



Des métallos du Québec ont participé à une manifestation pour réclamer une loi anti-briseurs de grève en Ontario, en compagnie des confrères de Vale Inco. La législation québécoise fait l'envie des syndiqués ailleurs en Amérique du Nord.



Dans nos rangs

Se mobiliser, unir nos forces, faire pression pour influencer les décideurs, c'est ce qui caractérise notre vie syndicale. Que ce soit auprès d'employeurs en période de négociations, lorsqu'un conflit éclate dans notre milieu de travail, ou auprès des gouvernements, sur des enjeux à portée plus large, nous savons qu'ensemble notre voix peut porter.

Pour un développement minier respectueux

Porter notre voix jusqu'aux décideurs, c'est ce que le Syndicat des Métallos, en collaboration avec la FTQ, a fait en août dernier en rencontrant les députés qui étudiaient le projet de loi sur les mines en commission parlementaire.

En tant que syndicat représentant la vaste majorité des mineurs syndiqués, nous nous sommes positionnés en faveur d'un développement minier respectueux de l'environnement et des communautés.

Nous sommes bien d'accord pour que les minières fassent des affaires ici en exploitant nos ressources, mais elles doivent le faire dans les règles de l'art, dans le respect des travailleurs, des citoyens, de l'environnement. Il faut voir plus loin que le cours de la bourse. Le Québec, ce n'est pas le Far West!



Le Syndicat des Métallos et la FTQ ont rencontré les députés à la commission parlementaire sur les mines.



Un camion géant dans la rampe de la mine du Mont Wright à Fermont.

On sent un vent de controverse ces temps-ci à l'égard du secteur minier. Les Québécois sont de plus en plus conscients de l'environnement, et c'est tout à leur honneur. Il faut dire aussi que certaines minières en ont fait des vertes et des pas mûres, laissant des centaines de sites à l'abandon. On estime que le gouvernement devra dépenser plus de 300 millions de dollars pour restaurer ces sites.

Nous avons salué les dispositions du projet de loi qui exigent le dépôt d'une garantie financière correspondant à 100 % des frais de restauration des sites miniers. Il était plus que temps! Le gouvernement pourrait cependant aller plus loin, en faisant porter sur les épaules des minières actuellement en opération les coûts de la restauration des sites orphelins.

L'industrie doit faire preuve de plus de transparence et consulter davantage les communautés où elle entend déployer ses activités. Les citoyens doivent avoir leur mot à dire. Sans paralyser le développement, il y a moyen que l'industrie, les travailleurs et les citoyens y trouvent leur compte. L'ensemble du Québec doit aussi en ressortir gagnant grâce à des redevances significatives. Après tout, il est question ici d'exploiter des richesses qui nous appartiennent collectivement.

Sous prétexte que certaines minières se sont mal comportées par le passé, il ne faudrait pas qu'on rejette en bloc tout développement minier. Grâce à la syndicalisation et aux revendications des 60 dernières années, le secteur minier offre maintenant d'excellentes conditions de travail, nettement au-dessus de la moyenne des emplois dans les régions ressources.

Il s'agit là d'un moteur économique essentiel pour plusieurs régions du Québec, d'autant plus que des pays émergents comme la Chine sont assoiffés de ressources. Très souvent, les mines constituent le moteur d'une région, entraînant le restant de l'économie régionale. Les gens de la Côte-Nord savent de quoi je parle. Ceux de la Gaspésie l'ont appris à la dure quand Murdochville a fermé. Les gens de Thetford s'inquiètent aussi pour l'avenir de l'économie régionale quand on voit la campagne de peur autour du chrysotile. Les citoyens de l'Abitibi ont quant à eux de quoi se réjouir en voyant le regain économique qui accompagne le boom minier depuis un peu plus d'un an.

Contre le gaspillage minier

Mais quand une mine ouvre, il y a une chose dont on peut être certain, c'est qu'elle fermera un jour. Collectivement, nous avons cependant un mot à dire sur la façon dont la ressource est exploitée. Nous avons tenté de sensibiliser les parlementaires aux dangers du « gaspillage minier ».

À cause du caractère volatil des prix des métaux, des compagnies sont tentées d'aller creuser là où la concentration de minerai est la plus forte, en ignorant des strates du sous-sol qui contiennent pourtant du minerai exploitable, mais demandant une opération de concentration plus importante.

Des industries complémentaires pourraient prospérer à l'ombre des minières pour récupérer les métaux contenus dans les résidus. Mieux exploitée, une mine peut demeurer en opération plus longtemps.

Dans la même lignée, il faut insister pour que ces grandes multinationales qui exploitent nos richesses naturelles ne se sauvent pas avec la matière brute pour la transformer ailleurs. Pour tirer le maximum de nos richesses, nous devons nous assurer de développer la deuxième et la troisième transformation.



Des bateaux quittent Port-Cartier (où est située l'usine de boulettes d'ArcelorMittal) pour acheminer le fer aux quatre coins de la planète. Une plus grande partie de cette matière pourrait être transformée au Québec.

L'État a un rôle à jouer pour s'assurer que la ressource est exploitée de façon intelligente. Les minières sont comme n'importe quelle autre industrie, elles doivent être encadrées par des lois, on ne peut présumer de leur sens moral. Les gouvernements sont là pour y voir. Les Métallos et la FTQ seront là pour leur forcer la main.

Gaz de... quoi ?

C'est assez inquiétant ce qu'on a vu depuis l'été dans le dossier du gaz de schiste. En deux temps et trois mouvements, on apprenait que la moitié du Québec habité faisait déjà l'objet de «claims». Les prospecteurs n'ont pas l'œil seulement sur les champs isolés. Montréal et Longueuil sont «claimées»: le réveil est un peu brutal.



Un bronze représentant un mineur devant l'aéroport de Val-d'Or.

Il y a de quoi s'inquiéter de la hâte du gouvernement à aller de l'avant avec cette filière encore méconnue, qui semble avoir fait beaucoup de dégâts chez nos voisins du Sud, sans pour autant générer beaucoup d'emplois une fois les puits opérationnels.

Il est aussi embêtant de constater que l'industrie du gaz de schiste tombe sous la même juridiction que le secteur minier, alors que les enjeux apparaissent assez différents.

Nous aurons l'occasion de revenir au cours de cette assemblée sur ces sujets délicats qui méritent réflexion et discussion.

Des grandes compagnies qui se mondialisent

Dans les mines comme dans l'ensemble du secteur des matières premières, on constate que les compagnies sont de plus en plus mondiales. Au fil des achats et des fusions, les compagnies canadiennes ou américaines avec qui nous traitions par le passé débordent maintenant largement nos frontières.

Il y a de cela une trentaine d'années, nous avons discipliné les gros employeurs au Québec comme Alcan, Alcoa, Falconbridge, Sibbec, Noranda, QIT. Nous avons eu des bagarres épiques avec eux pour la santé et la sécurité du travail, pour des fonds de pension, pour des salaires décents. Nous avons fait la grève, nous leur en avons fait voir de toutes les couleurs.

Nous en étions arrivés à une sorte d'équilibre, de respect mutuel. Ils avaient compris l'importance d'avoir un porte-parole des travailleurs cohérent. Une nouvelle génération de cadres de ces grandes entreprises aujourd'hui mondiales semble vouloir oublier ces principes.



Rencontre des représentants des sections locales d'ArcelorMittal à travers le Québec avec des syndicalistes allemands du groupe IGMetall et des confrères métallos américains.



Les sections locales de RioTinto se sont rencontrées au printemps à Québec pour discuter d'enjeux communs aux différents milieux de travail.

Même les PME, qui sont souvent des entreprises dépendant des multinationales, essaient d'en profiter pour rogner sur les conditions de travail. Certaines sont même disposées à fabriquer des composantes en Chine ou ailleurs.

Devant cette mondialisation et, surtout, l'attitude cavalière de certains gestionnaires, il y a eu des grincements de dents, des menaces de poursuites, des échanges un peu salés récemment dans quelques milieux de travail qui relèvent de grandes multinationales.

Il y a quelques cowboys sur nos terres ces temps-ci. Pensons entre autres à RioTinto et Alcoa. Une rencontre s'est tenue avec toutes les sections locales liées à RioTinto. En se parlant, on réalise que les enjeux sont souvent similaires d'une usine à l'autre. Les stratégies se ressemblent. On n'a qu'à penser à la sous-traitance et à la pression pour revoir l'organisation du travail, alors que les conventions collectives ne sont même pas en renouvellement.

Cette faculté que nous avons de nous parler d'une usine à l'autre, d'un bout du Québec à l'autre, c'est notre force comme syndicat. Quand c'est nécessaire, nous pouvons même élargir la solidarité et les échanges avec des confrères Métallos dans le reste de l'Amérique du Nord et même des confrères d'ailleurs.

Laminoir à poutrelles

C'est cette carte des alliances internationales que nous avons tenté de jouer pour obtenir un laminoir à poutrelles à Contrecoeur. La mobilisation qui avait démarré en 2009, avec une pétition, une manifestation dans la ville, s'est poursuivie cette année.

Le laminoir, les gens d'ArcelorMittal en ont entendu parler pas seulement au Québec, mais aussi aux États-Unis, en Europe et, même, en Algérie. Des médias spécialisés qui suivent le secteur de l'acier se sont même mis de la partie.

Des bateaux quittent Port-Cartier pour acheminer le fer d'ArcelorMittal partout sur la planète et on ne pourrait même pas en faire des poutrelles pour le marché nord-américain? Ça n'a aucun sens!

Nous n'avons pas gagné la bataille, du moins pas encore. En signant les dernières conventions collectives à

Contrecoeur, la compagnie s'est engagée à commander une étude de marché sur le créneau des poutrelles d'acier. Ce qu'elle a fait cet été, avec des conclusions négatives.

Nous avons de sérieuses réserves quant à la validité de cette étude payée par la compagnie, qui soutient que le marché des poutrelles d'acier ne serait pas au rendez-vous avant 2013-2014. En s'appuyant sur cette étude biaisée, la compagnie met le projet sur la glace. Ils sont dans l'erreur! Au contraire, il faudrait justement commencer à construire maintenant pour occuper le marché éventuellement.



Le président de la section locale 6586 d'ArcelorMittal à Contrecoeur, Claude Langlois, rencontre le leader syndical algérien Smain Boudria.



Assemblée publique des travailleurs en grève de Prysmian Saint-Jean-sur-Richelieu pour expliquer aux familles et à la population les enjeux du conflit.

On parlait tantôt de l'importance de transformer les matières premières. C'est exactement ce dont il est question avec le projet à Contrecoeur. Des bateaux quittent Port-Cartier pour acheminer le minerai et la boulette de fer d'ArcelorMittal partout sur la planète et on ne pourrait même pas en faire des poutrelles pour le marché nord-américain? Ça n'a aucun sens, alors que personne n'en fabrique au pays.

C'est donc « partie remise » pour le laminoir à poutrelles. Mais nous avons la mémoire longue et de la suite dans les idées.

Conflits de travail

L'année a été mouvementée dans plusieurs sections locales. Deux nouvelles grèves ont été déclenchées, se réglant heureusement par une convention collective entérinée par les travailleurs.

Chez Moulin à papier Portneuf, les 82 travailleurs ont été en grève pendant un mois, obtenant ainsi que l'employeur paie la moitié du régime d'assurances collectives.

Les travailleurs de l'usine de trempage d'acier Metcor à Saint-Eustache ont eu gain de cause, au terme d'une grève-éclair de moins d'une semaine. L'employeur a dû renoncer à son gel salarial.

Pour d'autres, une menace de grève a suffi pour forcer l'employeur à dénouer les cordons de sa bourse. Ce fut le cas au Château Bonne Entente à Québec, qui a pu régler un bon contrat de travail après avoir menacé de cesser le travail en pleine saison touristique.



Une courte grève à l'usine Metcor a permis aux travailleurs de se faire respecter.

Au travers de ces victoires, un dossier traîne en longueur et s'achemine vers une fermeture. Les 200 travailleurs de Prysmian à Saint-Jean-sur-Richelieu sont toujours en grève et ne voient pas d'espoir de retour au travail. L'employeur a annoncé la fermeture mais refuse de confirmer la cessation complète des activités par écrit. Pendant ce temps, les cadres continuent de rentrer au boulot chaque matin.

Nous avons exprimé avec vigueur notre solidarité à pareille date l'an passé. Levons aujourd'hui notre chapeau à ces grévistes fiers qui ont tenu le fort dans un contexte difficile, devant un employeur sans morale.

Fermeture d'entreprises

Des entreprises ont fermé leurs portes cette année, un drame pour les travailleurs et leurs familles et souvent aussi un coup dur pour l'économie régionale. J'aimerais saluer ces métallos qui traversent une épreuve difficile, ceux de RHI à Bécancour, Pyrotek à Baie-Comeau, Unimin Canada à Saint-Donat, Mittal Canada à Lachine, Granit Imperial à Stanstead, Industries Harvey à Granby, Comact à Saguenay et Cartier sécurité à Montréal.

Alors que certaines entreprises ont procédé à des rappels, d'autres ont licencié des travailleurs, dans la foulée de la crise économique.

Nous souhaitons bonne chance à tous les métallos qui ont perdu leur emploi et espérons les retrouver bientôt.

Drames chez les agents de sécurité

La section locale 8922, représentant les agents de sécurité a été aux prises avec plusieurs drames. L'entreprise de sécurité BCIA, qui employait quelque 800 agents, a fait faillite au printemps dernier. Cette compagnie était déjà dans la tourmente depuis quelques semaines, éclaboussée par plusieurs scandales en lien avec le Parti libéral du Québec.

Or, avant de déposer son bilan, cet employeur a continué de faire travailler ses agents sans les payer pendant des semaines. L'intervention du Syndicat a permis de limiter les dégâts, forçant le versement d'une dernière paie. Grâce aux dispositions des conventions collectives uniformisées dans l'ensemble du secteur, la plupart des agents ont pu trouver un nouvel emploi lorsque les contrats ont été transférés à d'autres entreprises syndiquées métallos.

Des agents ont néanmoins subi des pertes de salaire ou de congés accumulés, qui n'ont pu être entièrement couvertes par le régime de protection des salariés du gouvernement fédéral. C'était d'autant plus difficile à vivre que certains des agents avaient déjà vécu la faillite d'un autre employeur, Cartier sécurité, quelques mois plus tôt.

Voilà une autre démonstration de la justesse des revendications de notre syndicat à l'échelle fédérale pour que les salariés soient considérés comme des créanciers prioritaires au moment de la faillite d'une entreprise.

Autre coup dur pour la section locale 8922, l'agent de sécurité Roland Hardy a été battu à mort l'été dernier. Ce dernier patrouillait seul le site d'une mine désaffectée à Saint-Joseph-de-Coleraine.



La présidente de la section locale 8922 représentant les quelque 12 000 agents de sécurité, Chantal Chauvin.

Or, le Syndicat des Métallos réclamait déjà que les agents soient affectés en équipe de deux à la surveillance de sites isolés. La CSST avait auparavant ignoré cette revendication.

Personne ne devrait avoir à risquer sa vie pour travailler. À la suite du décès de M. Hardy, nous avons réitéré cette

demande. Espérons que la CSST bougera avant qu'un autre drame ne survienne. Personne ne devrait avoir à risquer sa vie pour travailler.

Finalement, les agents de sécurité ont essuyé une autre rebuffade. La nouvelle Loi sur la sécurité privée entrée en vigueur cet été leur impose des frais prohibitifs pour l'obtention de permis. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de les appuyer dans leur lutte contre cette décision en manifestant devant l'Assemblée nationale.

Recrutement: sortir des sentiers battus

Il semble que le contexte économique et la propension des employeurs à faciliter le développement du syndicalisme indépendant, parfois même jaune, ont rendu la tâche de nos recruteurs plus difficile.

J'aimerais souligner néanmoins leur dévouement, à sillonner l'ensemble du territoire québécois, selon des horaires difficiles, n'hésitant pas à cogner aux portes des travailleurs pour leur présenter les avantages de la syndicalisation. Le travail de nos recruteurs est cité en exemple dans l'ensemble de notre syndicat, que ce soit au Canada anglais ou aux États-Unis.



La présidente de la toute nouvelle Association pour la défense des droits des courtiers immobiliers du Québec, Paula Rodrigues, ainsi que le directeur des Métallos lors de la conférence de presse de lancement du recrutement.



Conférence de presse en Abitibi pour lancer une campagne de recrutement auprès des travailleurs du secteur minier.

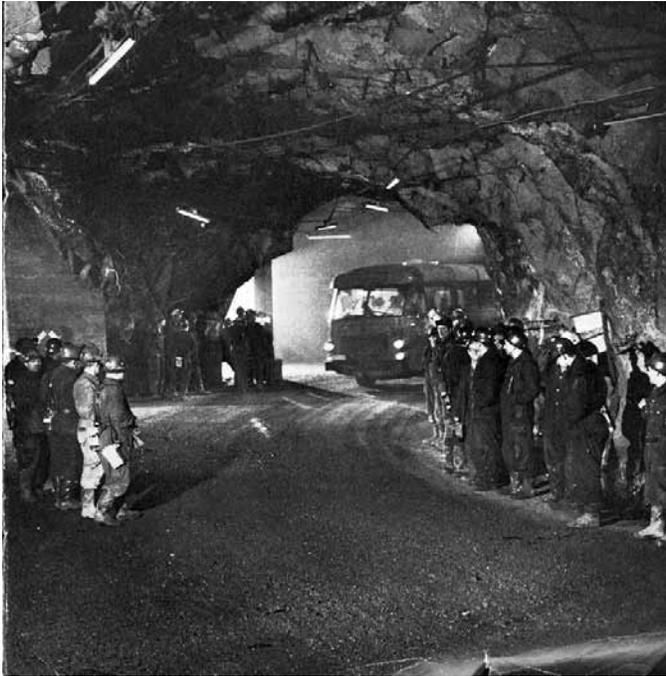
Ils savent innover. C'est d'ailleurs ce qu'ils ont montré cet automne en sortant des sentiers battus, osant approcher des travailleurs qui ne peuvent être syndiqués à proprement parler. C'est ainsi qu'à vu le jour, de concert avec l'équipe du recrutement, l'Association pour la défense des droits des courtiers immobiliers du Québec (ADCIQ), liée à la section Travailleurs autonomes Québec.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les courtiers immobiliers ne roulent pas sur l'or. Leur revenu moyen, avant impôts et dépenses, tourne autour de 25 000 \$. C'est sans compter les frais exorbitants exigés par les chambres immobilières (pour le système d'inscription des propriétés MLS), pour l'affiliation à des agences, ou encore les nombreux frais de fonctionnement. Cet automne, une nouvelle réglementation est venue gonfler davantage la facture, les frais exigés pour les permis ayant plus que doublé.

Depuis deux mois, une équipe motivée sillonne le Québec pour présenter l'association. Nous allons les aider à se donner une voix forte auprès du gouvernement et des différents intervenants. Ils pourront aussi bénéficier de rabais intéressants sur des services adaptés à leurs besoins comme travailleurs autonomes.

Recrutement en Abitibi

Nous avons par ailleurs lancé en conférence de presse une campagne de recrutement auprès des mineurs en Abitibi. C'est dans cette région que notre syndicat a fait ses débuts, du moins pour ce qui est du secteur minier. Nous avons produit un document d'information qui relate l'histoire du Syndicat des Métallos dans la région. Alors que tout était à faire, que les travailleurs se battaient pour quelques sous de l'heure, des douches et un minimum de sécurité, les Métallos ont contribué à faire du métier de mineur un emploi de qualité, bien rémunéré.



Le Syndicat des Métallos a grandement aidé à améliorer les conditions de travail des mineurs. Sur cette photo, un autobus vient chercher des mineurs dans l'entrée d'une mine d'or en Abitibi au milieu du siècle dernier.

Aujourd'hui, l'enjeu est différent. Les mineurs sont relativement bien payés, mais la sécurité fait défaut dans plusieurs mines non syndiquées. Seulement depuis deux ans, il y a eu six morts dans les mines au Québec. Les six ont eu lieu en Abitibi, dans des mines non syndiquées. La CSST a blâmé récemment une des compagnies minières où s'est produit un de ces accidents pour sa sécurité déficiente. Dans les mines non syndiquées, on omet souvent de déclarer des accidents à la CSST pour ne pas faire augmenter les primes.

Nous sommes donc allés dans les médias abitibiens pour montrer que les Métallos ont apporté beaucoup par le passé aux mineurs de la région et peuvent aider à améliorer encore plus les conditions de travail et la sécurité. Espérons que cette campagne saura porter ses fruits.

Conclusion

Depuis la Révolution tranquille, le Québec s'est développé différemment du reste de l'Amérique du Nord. Nous avons compris qu'il est préférable d'assumer les risques collectivement.

C'est ainsi qu'ont vu le jour l'assurance-maladie, la CSST, l'assurance automobile et plus récemment l'assurance médicament et l'assurance parentale.

Nos leviers économiques sont distincts, moins soumis aux aléas de la finance internationale. Nous n'avons qu'à penser à Hydro-Québec, à la Caisse de dépôt et placement du Québec, au Mouvement Desjardins, aux coopératives et au Fonds de solidarité FTQ.

Le Québec s'est aussi construit comme un État qui assume son rôle de redistribution de la richesse. L'impôt progressif permet de financer les services publics en tenant compte de la capacité de payer de chacun. Système public de santé, accessibilité de l'éducation, garderies et services de garde à moindre coût, industrie culturelle variée: nous payons ensemble ce qui fait du Québec une terre différente dans cette Amérique du Nord individualiste.

Nous avons la chance de vivre dans une société de huit millions de personnes. Une société où les leviers du pouvoir sont accessibles, où il est possible d'influencer concrètement les décideurs. Une société où les citoyens, regroupés entre autres au sein d'organisations syndicales comme la nôtre, peuvent avoir leur mot à dire.

À nous de comprendre cette force et d'en faire bon usage.

L'avenir sera ce qu'on en fera.



Daniel Roy,
Directeur québécois du Syndicat des Métallos



La section locale 5778 de Fermont célèbre cette année son 50^e anniversaire. On voit ici Daniel Roy alors qu'il rendait aussi hommage au coordonnateur nouvellement retraité Roland Labonté.

Votre équipe en 2010

DIRECTION



Daniel Roy
Directeur



Guy Farrell
Adjoint au directeur

SERVICES TECHNIQUES ET JURIDIQUES



René Bellemare
Santé et sécurité



Carole Jodoin
Équité salariale



Pierre Lalonde
Avocat



Clairandrée
Cauchy
Communications



Marie-Danielle
Lapointe
Éducation



Daniel Malette
Solidarité
internationale

PERSONNEL DE SOUTIEN



Nicole Daoust



Sylvie Doiron



Sylvie Gagnon



Sylvie Lacombe



Éliane Leboeuf



Marlyne Lessard



Roseline Mongeon



Murielle Paradis



Mimi Poulin



Sylvie Rajotte



Diane Ste-Marie



Hélène Tremblay



Luc Lallier
Encadreur



Frank Beaudin
Recherche

VÉRIFICATEUR INTERNATIONAL



Jean Brazé

RECRUTEMENT



Marcel Édoin
Coordonnateur



Luc Julien

MONTREAL



Robert Bernier
Coordonnateur



Richard
Boudreault



Benoît Boulet



Mario Denis



Dominic Lemieux



Richard Pagé



Mario Sabourin

QUEBEC



Réal Valiquette
Coordonnateur



Claude Lévesque



Pascal Loignon



Silvy Vaudry



Stéphane Néron



Gaétan Piché



Gordon Ringuette

BROSSARD



Denis Trottier
Coordonnateur



Pierre Arseneau



Michel Courcy



Martin Courville



Guy Gaudette



Isabelle Proulx

NORD NORD-OUEST



Donald Noël
Coordonnateur



Jean-Yves Couture



Benoît Locas



Marc Thibodeau

SEPT-ÎLES



Alain Croteau
Coordonnateur



Gilles Ayotte



Nicolas Lapierre